

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Fonction publique hospitalière

2016



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION



LES CHIFFRES CLES 2016 de la fonction publique hospitalière

30,9 % des actifs hospitaliers affiliés à la CNRACL

Périmètre BND 2016

27 461 évènements

Sur l'année 2016

dont

23 115 accidents de **service**
2 226 accidents de **trajet**
2 120 maladies professionnelles

47,9% d'évènements avec arrêt

dont

45,2% pour accidents de **service**
62,0% pour accidents de **trajet**
62,5% pour **maladies** professionnelles

9,3% taux de sinistralité global aux risques professionnels

dont

7,9% pour accidents de **service**
0,8 % pour accidents de **trajet**
0,7 % pour **maladies** professionnelles

61,4 jours de moyenne de jours d'arrêt

dont

51,3 jours pour accidents de **service**
49,6 jours pour accidents de **trajet**
153,4 jours pour **maladies** professionnelles

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données.

L'envoi, des données 2014 a été réalisé au cours de l'année 2016.

La Dares ('direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques' au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions.
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents du travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de collectivités hospitalières.

Contacts



05 56 11 37 65

bnd@caissedesdepots.fr

<http://fnp.cnrACL.fr>

TYPES D'ETABLISSEMENTS ET CODIFICATION UTILISEE DANS LE RAPPORT ANNUEL DE LA BND

Collectivités hospitalières

CHR	:	Centres hospitaliers régionaux,
CHG	:	Centres hospitaliers généraux,
HL	:	Hôpitaux locaux,
CHS	:	Centres hospitaliers spécialisés,
EHPAD	:	Centres d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
Autres	:	Centres de soins avec/sans hébergement, établissements publics à caractère sanitaire et social, autres collectivités hospitalières.

Collectivités territoriales

Rég-Dép.	:	Régions, Départements,
Com.	:	Communes,
CU, ...	:	Communautés urbaines, communautés de villes, communautés de communes, syndicats de communes,
Offices	:	Offices Publics d'HLM, offices publics d'aménagement et de construction
Autres	:	Autres établissements territoriaux
CDG	:	Centre de gestion
SDIS	:	Service départemental d'incendie et de secours

Autres

CNRACL	:	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
ATIACL	:	Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
RISP	:	Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
BND	:	Banque nationale de données
PRORISQ	:	Logiciel de gestion du risque professionnel
IP	:	Incapacité permanente
FPT	:	Fonction publique territoriale

DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES

Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

Indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000}}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

Taux de gravité (TG)

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt x 1 000}}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Jours d'arrêt associés

Les jours d'arrêt associés arrêtés au 30/11/2017 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2016 uniquement.

Population couverte de la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

CONTENU DE LA BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Les résultats de la BND sont présentés dans quatre rapports pour une meilleure lisibilité :

- ☞ un rapport comportant les données générales
- ☞ un rapport concernant la population hospitalière
- ☞ un rapport concernant la population territoriale
- ☞ un rapport concernant la population des Services Départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SDIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour élaborer le présent document à partir de deux bases informatiques de gestion :

- Les déclarations individuelles des cotisations (DI) transmises par les employeurs permettent de connaître le nombre de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime.
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indications pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL.....	10
1.1.	Présentation des déclarations par type d'événement.....	10
1.1.1.	Vue d'ensemble par type d'événement.....	10
1.1.2.	Vue d'ensemble des évolutions des événements par type	11
1.1.3.	Evolution des indicateurs.....	11
1.1.4.	Répartition des événements en fonction du type de collectivité	12
1.1.5.	Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité	12
1.1.6.	Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement.....	13
1.1.7.	Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement	14
1.1.8.	Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement	14
1.1.9.	Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité	15
1.1.10.	Répartition des événements en fonction de la filière (données renseignées).....	16
1.1.11.	Répartition des événements en fonction du métier (données renseignées).....	17
2.	PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENTEMENT.....	19
2.1.	Présentation des accidents de service	19
2.1.1.	Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt	19
2.1.2.	Répartition des accidents de service par sexe	20
2.1.3.	Répartition des accidents de service par tranche horaire	20
2.1.4.	Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1.....	22
2.1.5.	Répartition des accidents de service par siège de lésion.....	23
2.1.6.	Répartition des accidents de service par nature de lésion	24
2.1.7.	Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion.....	25
2.1.8.	Répartition des accidents de service par facteur potentiel	26
2.1.9.	Répartition des accidents de service par tâche exercée.....	27
2.2.	Présentation des accidents de trajet.....	28
2.2.1.	Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt	28
2.2.2.	Répartition des accidents de trajet par sexe	28
2.2.3.	Répartition des accidents de trajet par tranche horaire.....	29
2.2.4.	Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion	29
2.2.5.	Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire.....	30
2.2.6.	Répartition des accidents de trajet selon la cause	31
2.2.7.	Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion	32
2.2.8.	Répartition des accidents de trajet par nature de lésion	33
2.3.	Présentation globale des maladies professionnelles	34

2.3.1.	Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt.....	34
2.3.2.	Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau	35
3.	FOCUS	36
3.1.	LE PROGRAMME D'ACTION DU FNP ET LA BND.....	36
3.2.	ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS	37
3.2.1.	Répartition des accidents routiers	37
3.3.	ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS).....	37
3.4.	ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS).....	38

1. PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL

LES ACTIFS DE LA CNRACL EN 2016 ET LA POPULATION COUVERTE DE LA BND DES HOSPITALIERS

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL			PERIMETRE BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Autres coll hosp	6 079	20 765	26 843	2 006	6 184	8 190	30.5%
Ctre de soins avec/sans heberg	1 264	4 044	5 308	284	1 149	1 433	27.0%
Ctre heberg pers agees	7 847	54 573	62 420	4 159	28 313	32 472	52.0%
Ctre hosp generaux	78 144	378 142	456 286	22 433	113 123	135 555	29.7%
Ctre hosp regionaux	59 854	232 919	292 773	15 412	59 495	74 906	25.6%
Ctre hosp specialises	12 401	32 820	45 221	4 156	10 692	14 848	32.8%
Ets pub caractere sanitaire social	6 022	16 706	22 728	2 232	6 257	8 489	37.3%
Hopitaux locaux	5 448	35 027	40 475	2 423	16 104	18 527	45.8%
TOTAL	177 057	774 995	952 052	53 104	241 315	294 419	30.9%

Pour l'année 2016, la BND couvre près de 31 % de la population des actifs hospitaliers de la CNRACL.

1.1. Présentation des déclarations par type d'événement

1.1.1. Vue d'ensemble par type d'événement

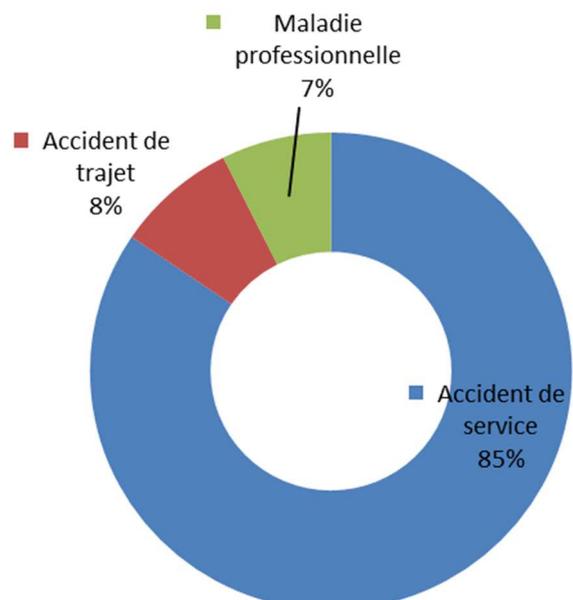
Type événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	Total	avec arrêt	en %	Jours	Moy.	
Accident de service	23 115	10 459	45.2%	536 864	51.3	7.9%
Accident de trajet	2 226	1 380	62.0%	68 431	49.6	0.8%
Maladie professionnelle	2 013	1 317	65.4%	201 819	153.2	0.7%
Autres maladies	107	8	7.5%	1 475	184.4	0.0%
Total général	27 461	13 164	47.9%	808 589	61.4	9.3%

Pour 2016, 27 461 événements ont été recensés pour les 294 419 agents couverts.

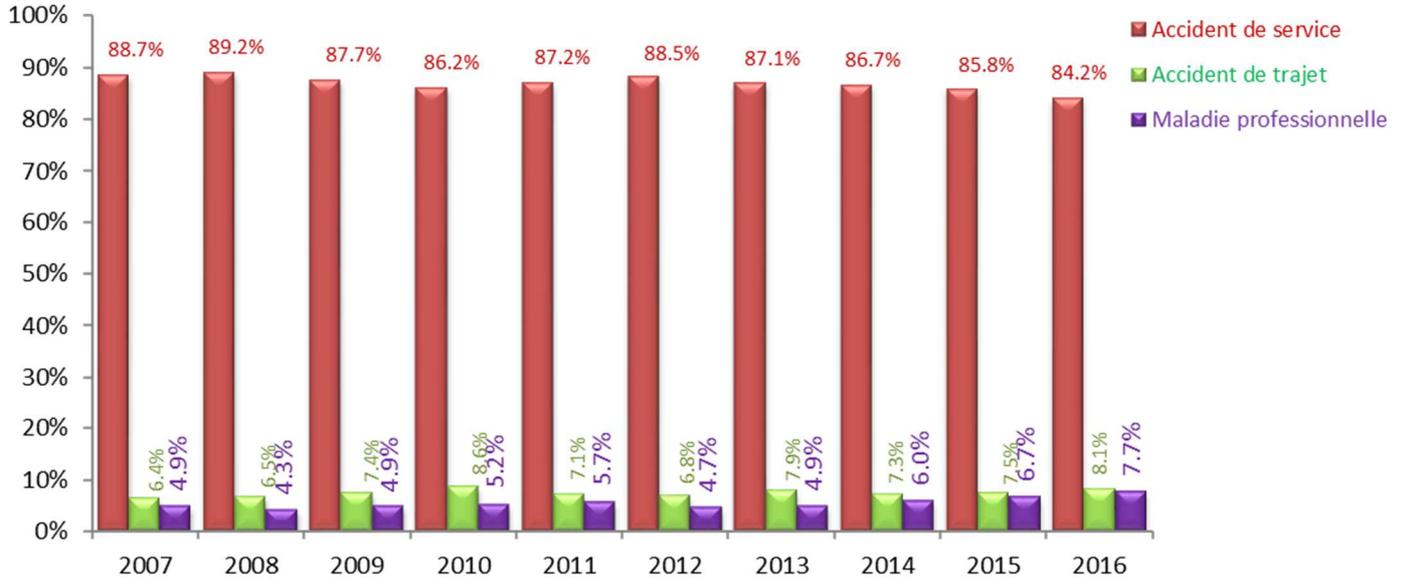
Sur les 27 461 accidents ou maladies recensés, 47,9 % ont été à l'origine d'un arrêt de travail. Une plus grande proportion est observée pour les maladies professionnelles et les accidents de trajet.

La moyenne des jours d'arrêt s'élève à 61,4 jours. Elle reste fortement élevée pour les maladies avec près de 155 jours.

Le taux de sinistralité pour l'année 2016 s'établit à 9,3 %.



1.1.2. Vue d'ensemble des évolutions des événements par type



La proportion par type d'événement sur la période 2007-2016 montre une progression des maladies professionnelles.

1.1.3. Evolution des indicateurs

TAUX DE SINISTRALITE	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Accident de service	8.6%	8.6%	8.1%	8.6%	8.3%	7.9%
Accident de trajet	0.7%	0.7%	0.7%	0.7%	0.7%	0.8%
Maladie professionnelle	0.6%	0.5%	0.4%	0.6%	0.6%	0.7%
TAUX DE FREQUENCE						
Accident de service	24.1	24.2	22.8	24.6	24.3	22.1
Accident de trajet	2.7	2.7	2.8	2.7	2.8	2.9
Maladie professionnelle	2.7	1.9	1.9	2.6	2.7	2.8
INDICE DE FREQUENCE						
Accident de service	38.7	38.8	36.6	39.6	39.0	35.5
Accident de trajet	4.4	4.3	4.6	4.3	4.5	4.7
Maladie professionnelle	4.3	3.0	3.0	4.2	4.3	4.5
TAUX DE GRAVITE						
Accident de service	1.0	0.9	0.9	1.1	1.2	1.1
Accident de trajet	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Maladie professionnelle	0.4	0.2	0.2	0.3	0.4	0.4

1.1.4. Répartition des événements en fonction du type de collectivité

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Autres coll hosp	26 843	8 190	977	38.9%	54.8	11.9%	28.9	46.4	1.6
Ctre de soins avec/sans hebergt	5 308	1 433	124	56.5%	39.2	8.7%	30.4	48.8	1.2
Ctre hebergt pers agees	62 420	32 472	3680	58.5%	67.0	11.3%	41.2	66.3	2.8
Ctre hosp generaux	456 286	135 555	12904	45.4%	65.1	9.5%	26.9	43.2	1.8
Ctre hosp regionaux	292 773	74 906	5677	41.7%	49.6	7.6%	19.7	31.6	1.0
Ctre hosp specialises	45 221	14 848	1395	58.6%	54.4	9.4%	34.3	55.1	1.9
Ets pub caractere sanitaire social	22 728	8 489	932	60.5%	58.2	11.0%	41.3	66.4	2.4
Hopitaux locaux	40 475	18 527	1772	53.8%	67.8	9.6%	32.0	51.4	2.2
TOTAL	952 052	294 419	27 461	47.9%	61.4	9.3%	27.8	44.7	1.7

La majorité des événements (47,0 %) a lieu dans les centres hospitaliers généraux puis régionaux.

Les événements se produisent plus fréquemment dans les établissements publics à caractère sanitaire et social et dans les centres d'hébergement pour personnes âgées.

Les taux de gravité les plus importants sont observés dans ces mêmes types d'établissements.

1.1.5. Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité

effectif des collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
De 1 à 49 agents	24 529	12 359	1394	59.2%	51573	62.5	11.3%	41.5	66.8	2.6
De 50 à 249 agents	103 020	50 509	5313	56.7%	202980	67.4	10.5%	37.1	59.7	2.5
De 250 à 499 agents	60 080	27 563	2801	51.3%	93814	65.3	10.2%	32.4	52.1	2.1
500 agents ou plus	764 423	203 989	17953	43.9%	460222	58.3	8.8%	24.1	38.7	1.4
TOTAL	952 052	294 419	27 461	47.9%	808 589	61.4	9.3%	27.8	44.7	1.7

Les collectivités de moins de 50 agents présentent les taux de sinistralité ainsi que de gravité les plus élevés.

1.1.6. Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement

Type collectivité et Type événement		Nombre d'événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité
Autres coll hosp	Accident de service	865	35.8%	14 152	45.7	10.6%
	Accident de trajet	80	57.5%	3 162	68.7	1.0%
	Maladie professionnelle	30	76.7%	3 508		0.4%
	Autre maladie	2	50.0%	3	3.0	0.0%
	Total	977	38.9%	20 825	54.8	11.9%
Ctre de soins avec/sans heberg	Accident de service	113	54.9%	2 015	32.5	7.9%
	Accident de trajet	7	85.7%	179	29.8	0.5%
	Maladie professionnelle	4	50.0%	548	274.0	0.3%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	124	56.5%	2 742	39.2	8.7%
Ctre heberg pers agees	Accident de service	3 140	56.4%	98 097	55.4	9.7%
	Accident de trajet	185	66.5%	6 557	53.3	0.6%
	Maladie professionnelle	355	72.4%	39 598	154.1	1.1%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	3 680	58.5%	144 252	67.0	11.3%
Ctre hosp generaux	Accident de service	10 801	41.6%	234 780	52.3	8.0%
	Accident de trajet	1 021	64.5%	37 763	57.3	0.8%
	Maladie professionnelle	1 080	65.6%	108 131	152.7	0.8%
	Autre maladie	2	50.0%	598		0.0%
	Total	12 904	45.4%	381 272	65.1	9.5%
Ctre hosp regionaux	Accident de service	4 668	39.8%	85 123	45.8	6.2%
	Accident de trajet	654	57.2%	13 814	36.9	0.9%
	Maladie professionnelle	252	52.4%	17 742	134.4	0.3%
	Autre maladie	103	5.8%	874		0.1%
	Total	5 677	41.7%	117 553	49.6	7.6%
Ctre hosp specialises	Accident de service	1 227	57.4%	32 854	46.7	8.3%
	Accident de trajet	98	61.2%	2 127	35.5	0.7%
	Maladie professionnelle	70	77.1%	9 505	176.0	0.5%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	1 395	58.6%	44 486	54.4	9.4%
Ets pub caractere sanitaire social	Accident de service	824	59.8%	27 795	56.4	9.7%
	Accident de trajet	79	62.0%	2 425	49.5	0.9%
	Maladie professionnelle	29	75.9%	2 597	118.0	0.3%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	932	60.5%	32 817	58.2	11.0%
Hopitaux locaux	Accident de service	1 477	52.2%	42 048	54.5	8.0%
	Accident de trajet	102	61.8%	2 404	38.2	0.6%
	Maladie professionnelle	193	61.7%	20 190	169.7	1.0%
	Autre maladie	0		0		0.0%
	Total	1 772	53.8%	64 642	67.8	9.6%
TOTAL GENERAL		27 461	47.9%	808 589	61.4	9.3%

Les accidents de service sont les plus nombreux quel que soit le type de collectivité.

Le taux de sinistralité est supérieur dans les centres de soins avec et sans hébergement pour personnes âgées.

Quel que soit le type d'établissement les maladies professionnelles occasionnent le plus grand nombre d'arrêts de longue durée.

1.1.7. Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement

Mois Evènement	Accident de service				Accident de trajet				Maladie professionnelle			
	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Janvier	2 061	46.8%	58 696	60.8	225	63.6%	8 544	59.7	183	67.2%	23 983	195.0
Février	1 905	43.7%	46 314	55.7	165	57.6%	3 242	34.1	149	67.1%	19 124	191.2
Mars	1 991	46.0%	47 715	52.1	169	62.1%	6 774	64.5	178	65.7%	21 757	186.0
Avril	1 850	46.4%	48 573	56.6	165	55.2%	4 470	49.1	175	67.4%	17 265	146.3
Mai	1 943	46.2%	43 794	48.8	198	68.7%	6 969	51.2	168	69.6%	21 895	187.1
Juin	2 173	46.0%	45 912	45.9	200	65.5%	6 898	52.7	147	74.8%	17 085	155.3
Juillet	1 806	44.1%	40 079	50.3	142	59.2%	3 719	44.3	114	68.4%	10 739	137.7
Août	1 803	43.8%	37 519	47.5	155	69.0%	4 376	40.9	131	61.1%	10 567	132.1
Septembre	1 993	47.5%	48 991	51.8	194	66.0%	5 741	44.9	204	70.6%	17 094	118.7
Octobre	1 968	45.2%	42 502	47.8	196	54.6%	6 450	60.3	184	59.8%	16 170	147.0
Novembre	1 933	43.7%	41 700	49.4	221	62.4%	6 649	48.2	217	52.5%	15 945	139.9
Décembre	1 689	42.8%	35 069	48.5	196	58.7%	4 599	40.0	163	65.0%	10 195	96.2
Total	23 115	45.2%	536 864	51.3	2 226	62.0%	68 431	49.6	2 013	65.4%	201 819	153.2

Le nombre d'accidents de service recensés est plus important en juin, mars et septembre
 Pour les accidents de trajet, les mois de janvier, et novembre sont les plus accidentogènes.
 Les maladies professionnelles sont déclarées le plus souvent en novembre.

1.1.8. Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement

Jour Evènement	Accident de service				Accident de trajet			
	Nombre	part avec arrêt	jours arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	jours arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Dimanche	2 118	48.7%	59 611	57.8	156	71.2%	6 805	61.3
Lundi	4 189	47.8%	103 235	51.5	452	59.3%	11 576	43.2
Mardi	3 865	45.3%	85 568	48.9	382	60.5%	11 588	50.2
Mercredi	3 867	44.3%	83 168	48.6	391	62.1%	10 555	43.4
Jeudi	3 801	44.0%	87 508	52.3	356	61.2%	10 592	48.6
Vendredi	3 306	41.0%	72 360	53.3	332	61.4%	11 571	56.7
Samedi	1 969	47.4%	45 414	48.7	157	66.9%	5 744	54.7
Total	23 115	45.2%	536 864	51.3	2 226	62.0%	68 431	49.6

Les accidents de service sont plus nombreux en début de semaine, notamment le lundi, mais la durée d'arrêt la plus importante est celle des accidents survenus le samedi dimanche

1.1.9. Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité

Ancienneté et type d'événement		Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
		0	0.0%		0.0
Moins de 5 ans	Accident de service	4 471	41.8%	84 228	45.0
	Accident de trajet	411	66.9%	13 316	48.4
	Maladie professionnelle	200	70.0%	20 999	150.0
	Autre Maladie	5	0.0%	0	#DIV/0!
	Total	5 087	44.9%	118 543	51.9
5 à 10 ans	Accident de service	5 565	45.2%	117 329	46.7
	Accident de trajet	531	63.3%	16 185	48.2
	Maladie professionnelle	286	66.1%	28 461	150.6
	Autre Maladie	14	0.0%	0	#DIV/0!
	Total	6 396	47.5%	161 975	53.3
10 à 15 ans	Accident de service	4 676	45.7%	113 005	52.8
	Accident de trajet	430	62.1%	15 434	57.8
	Maladie professionnelle	458	65.5%	44 232	147.4
	Maladie professionnelle	21	0.0%	0	#DIV/0!
	Total	5 585	48.5%	172 671	63.8
15 ans et plus	Accident de service	8 050	46.6%	214 178	57.1
	Accident de trajet	830	58.3%	23 020	47.6
	Maladie professionnelle	1 040	64.6%	105 234	156.6
	Autre Maladie	66	10.6%	877	125.3
	Total	9 986	49.2%	343 309	69.9
Non renseigné	Accident de service	353	53.0%	8 124	43.4
	Accident de trajet	24	75.0%	476	26.4
	Maladie professionnelle	29	55.2%	2 893	180.8
	Autre Maladie	1	100.0%	598	598.0
	Total	407	54.5%	12 091	54.5
Total général		27 461	47.9%	808 589	61.4

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

En 2016 comme les années précédentes, la distribution par ancienneté se concentre sur les tranches 15 ans et plus (36,3%). La durée moyenne d'arrêt est la plus longue chez les 15 ans et plus.

1.1.10. Répartition des événements en fonction de la filière (données renseignées)

Type d'événement et filière		Nombre Evénements	avec arrêt	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Accident de service	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	226	84	37.2%	2 929	34.9
	SERVICES DE SOINS	5 925	2 131	36.0%	94 428	44.3
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	65	22	33.8%	577	26.2
	MEDICAUX HOSPITALIERS	3	0	0.0%	0	0.0
	MEDICO-TECHNIQUES	230	75	32.6%	3 082	41.1
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	888	510	57.4%	20 923	41.0
	AUTRE PERSONNEL	3	2	66.7%	18	9.0
Total	7 340	2 824	38.5%	121 957	43.2	
Accident de trajet	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	97	52	53.6%	2 032	39.1
	SERVICES DE SOINS	530	281	53.0%	11 681	41.6
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	15	5	33.3%	124	24.8
	MEDICAUX HOSPITALIERS	1	0	0.0%	0	0.0
	MEDICO-TECHNIQUES	43	19	44.2%	647	34.1
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	74	41	55.4%	1 611	39.3
	AUTRE PERSONNEL	0	0	0.0%	0	0.0
Total	760	398	52.4%	16 095	40.4	
Maladie professionnelle	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	21	8	38.1%	686	85.8
	SERVICES DE SOINS	209	112	53.6%	15 136	135.1
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	2	1	50.0%	47	47.0
	MEDICAUX HOSPITALIERS	0	0	0.0%	0	0.0
	MEDICO-TECHNIQUES	18	5	27.8%	611	122.2
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	63	33	52.4%	3 795	115.0
	AUTRE PERSONNEL	0	0	0.0%	0	0.0
Total	313	159	50.8%	20 275	127.5	
Total général	8 413	3 381	40.2%	158 327	46.8	

1.1.11. Répartition des événements en fonction du métier (données renseignées)

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre d'événements avec arrêt
SOINS	5940	35.66%	101179	47.77	2118
QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	783	51.85%	24279	59.80	406
SERVICES LOGISTIQUES	525	55.05%	12269	42.45	289
NON PRECISE	369	38.21%	3661	25.96	141
INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUES	200	56.50%	4246	37.58	113
GESTION DE L'INFORMATION	181	41.44%	2429	32.39	75
AUTRE METIER	166	63.86%	3497	32.99	106
MANAGEMENT, GESTION ET AIDE A LA DECISION	162	39.51%	3483	54.42	64
SOCIAL, EDUCATIF ET CULTUREL, CULTUREL, SPORTS ET LOISIRS	114	29.82%	900	26.47	34
EMPLOIS DES SERVICES SOIGNANTS	61	44.26%	1800	66.67	27
EMPLOIS TYPES DES SERVICES ADMINISTRATIFS, GENERAUX ET TECHNIQUES	16	62.50%	891	89.10	10
SERVICES A LA POPULATION	10	60.00%	819	136.50	6
SYSTEMES D'INFORMATION	7	28.57%	513	256.50	2
RECHERCHE CLINIQUE	6	16.67%	18	18.00	1
INTERVENTIONS TECHNIQUES	2	100.00%	7	3.50	2
METIERS MEDICAUX	1	100.00%	10	10.00	1
Total général	8543	39.74%	160001	47.13	3395

L'information 'métier' n'est renseignée que dans 31,1% des déclarations.

Les métiers en relation avec les soins sont ceux qui engendrent le plus d'événements quel qu'en soit le type.

ZOOM sur les métiers dans le secteur des soins

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre d'événements avec arrêt
INFIRMIER(ERE) EN SOINS GENERAUX	2459	27.49%	27015	39.96	676
AIDE-SOIGNANT(E)	2288	45.89%	54847	52.24	1050
INFIRMIER(ERE) DE BLOC OPERATOIRE	167	16.77%	2438	87.07	28
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	145	35.17%	1911	37.47	51
MANIPULATEUR(TRICE) EN ELECTRO-RADIOLOGIE MEDICALE	124	37.10%	1604	34.87	46
INFIRMIER(ERE) PUERICULTEUR(TRICE)	114	21.93%	1662	66.48	25
TECHNICIEN(NE) D'ANALYSE EN BIOLOGIE MEDICALE	114	28.07%	1569	49.03	32
BRANCARDIER(ERE)	111	60.36%	1693	25.27	67
INFIRMIER(ERE) EN ANESTHESIE- REANIMATION	91	31.87%	1393	48.03	29
CADRE RESPONSABLE D'UNITE DE SOINS	75	25.33%	1671	87.95	19
MASSEUR(EUSE) KINESITHEAPEUTE	41	29.27%	786	65.50	12
SAGE - FEMME	36	16.67%	146	24.33	6
AMBULANCIER(ERE)	35	60.00%	1464	69.71	21
PREPARATEUR(TRICE) EN PHARMACIE HOSPITALIERE	35	42.86%	1365	91.00	15
FORMATEUR(TRICE) EN TECHNIQUES, MANAGEMENT ET PEDAGOGIE DES SOINS	20	35.00%	119	17.00	7
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	19	42.11%	192	24.00	8
CADRE SOIGNANT DE POLE	18	38.89%	625	89.29	7
ERGOTHERAPEUTE	12	25.00%	13	4.33	3
DIETETICIEN(NE)	8	25.00%	42	21.00	2
ORTHOPHONISTE	7	42.86%	61	20.33	3
AGENT DE SERVICE MORTUAIRE	6	50.00%	29	9.67	3
ASSISTANT(E) DENTAIRE	3	66.67%	58	29.00	2
CADRE RESPONSABLE D'UNITE EN OBSTETRIQUE	2	0.00%	0	0.00	0
ORTHOPTISTE	2	100.00%	396	198.00	2
PSYCHOLOGUE	2	50.00%	2	2.00	1
TECHNICIEN(NE) CIRCULATION EXTRACORPORELLE (CEC)/PERFUSIONNISTE	2	50.00%	7	7.00	1
COIFFEUR(EUSE)	1	0.00%	0	0.00	0
COORDINATEUR(TRICE) PARCOURS PATIENT	1	0.00%	0	0.00	0
INFIRMIER PERFUSIONNISTE	1	100.00%	35	35.00	1
INGENIEUR EN BIOLOGIE MEDICALE	1	100.00%	36	36.00	1
Total général	5940	35.66%	101179	47.77	2118

Le personnel infirmier en soins généraux est victime de 41,4 % des accidents dans le secteur des soins.

2. PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT

2.1. Présentation des accidents de service

ACCIDENT DE SERVICE	TOTAL 2012	TOTAL 2013	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016
Population couverte par la BND	209 683	234 841	263 904	264 745	294 419
Effectifs Hospitalier Actifs	939 682	951 743	955 063	952 552	952 052
<i>Couverture BND</i>	<i>22.3%</i>	<i>24.7%</i>	<i>27.6%</i>	<i>27.8%</i>	<i>30.9%</i>
Evénements	18 057	19 025	22 726	21 884	23 115
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>45.1%</i>	<i>45.3%</i>	<i>46.0%</i>	<i>47.2%</i>	<i>45.2%</i>
Jours d'arrêt	290 369	339 965	475 865	511 320	536 864
Moyenne de jours d'arrêt	35.7	39.4	45.6	49.5	51.3
Taux de sinistralité	8.6%	8.1%	8.6%	8.2%	7.9%
Taux de fréquence	24.2	22.8	24.6	24.3	22.1
Indice de fréquence	38.8	36.7	39.6	39.0	35.5
Taux de gravité	0.9	0.9	1.1	1.2	1.1

La population couverte par la BND a augmenté en 2016.

2.1.1. Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt

Accident de service	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	897	4 392	2 679	488	1 035	968	10 459
Jours d'arrêt associés	1 900	38 248	69 789	25 700	98 292	302 935	536 864
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2.1</i>	<i>8.7</i>	<i>26.1</i>	<i>52.7</i>	<i>95.0</i>	<i>312.9</i>	<i>51.3</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

54,8 % des accidents de service n'entraînent pas d'arrêt.

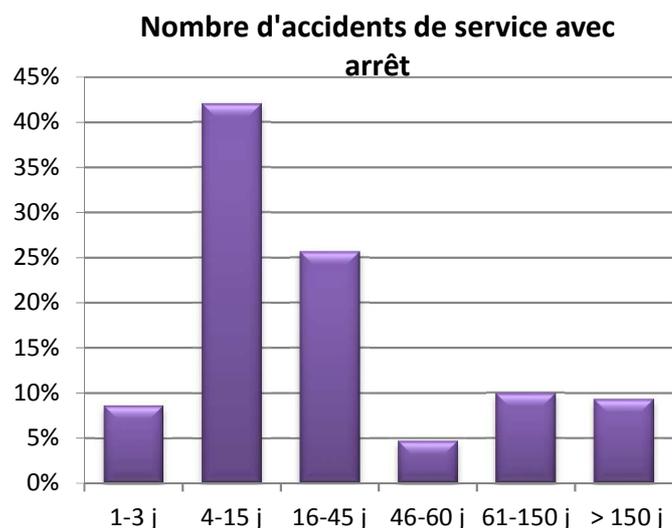
42% des accidents de service avec arrêt requièrent entre 4 et 15 jours d'arrêt.

La grille des coûts moyens¹ de l'ensemble des secteurs donne à titre indicatif le coût moyen par période d'arrêt. La référence à l'activité est celle des services **CTN I** (travail temporaire, action sociale, santé...)

Les indemnités journalières suivent un barème : 6 catégories de coût sont créées, en fonction de la durée de l'arrêt de travail.

Le coût va de 242 euros pour un arrêt de moins de 4 jours à 24 871 euros pour un arrêt de plus de 150 jours.

¹ http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/arrete_01_decembre_2015_couts_moyens.pdf



2.1.2. Répartition des accidents de service par sexe

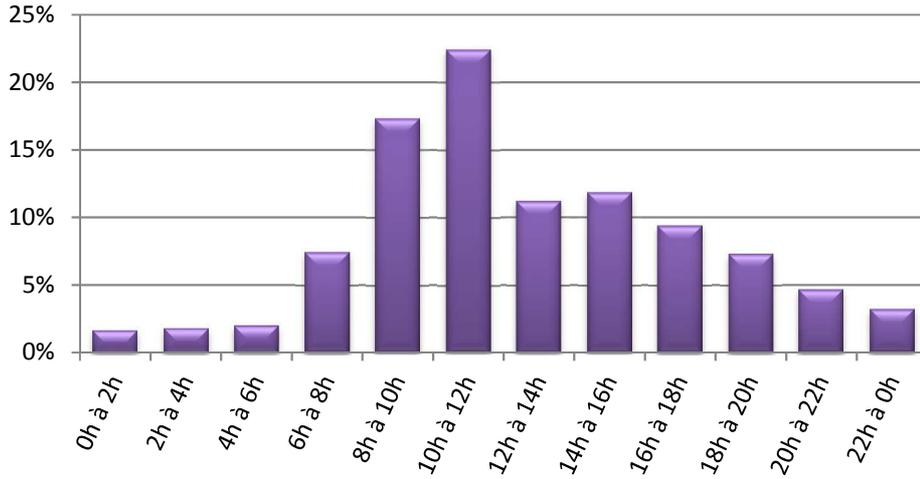
SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	part avec arrêt		
Homme	177 057	53 104	4 122	50.1%	43.7	7.8%
Femme	774 995	241 315	18 993	44.2%	53.2	7.9%
Total	952 051	294 419	23 115	45.2%	51.3	7.9%

La part des événements avec arrêt est plus importante chez les hommes. Le taux de sinistralité est similaire.

2.1.3. Répartition des accidents de service par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	363	41.9%	9 688	63.7
2h à 4h	403	36.7%	7 159	48.4
4h à 6h	445	47.0%	11 650	55.7
6h à 8h	1 675	49.7%	42 588	51.2
8h à 10h	3 911	48.6%	94 845	49.9
10h à 12h	5 066	45.6%	121 251	52.5
12h à 14h	2 526	41.6%	48 552	46.2
14h à 16h	2 671	43.4%	54 798	47.2
16h à 18h	2 123	44.6%	49 777	52.6
18h à 20h	1 651	42.5%	36 742	52.4
20h à 22h	1 054	45.6%	26 342	54.8
22h à 0h	725	49.7%	20 111	55.9
non précisée	502	41.2%	13 361	64.5
Total	23 115	45.2%	536 864	51.3

Nombre d'accidents de service par tranche horaire



Les accidents de service ont lieu de façon prépondérante le matin de 8H à 12H

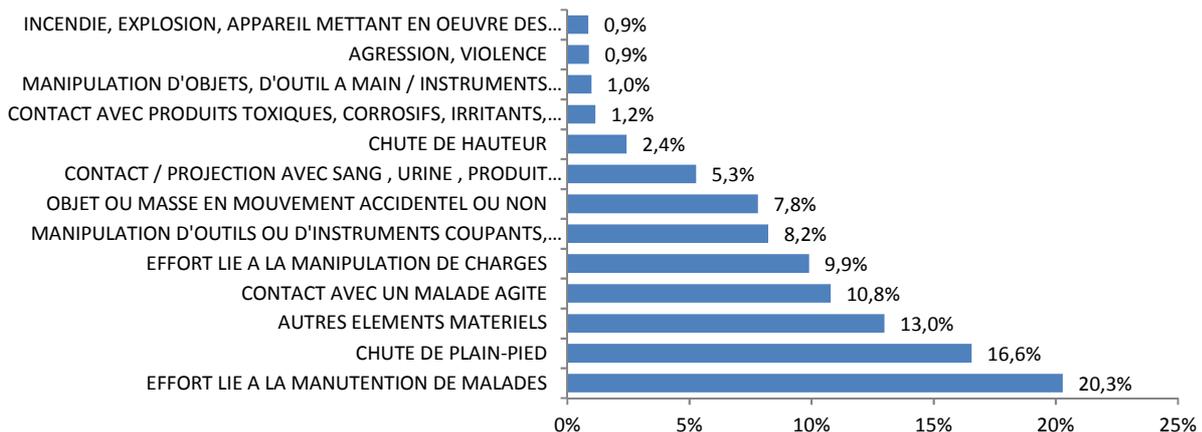
La moyenne de jours d'arrêt la plus importante concerne les accidents survenus entre 00H et 02H

2.1.4. Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS			JOURS D'ARRET	
	Nombre	avec	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	4689	2957	63.1%	171673	58.1
CHUTE DE PLAIN-PIED	3829	1943	50.7%	104756	53.9
AUTRES ELEMENTS MATERIELS	3001	1486	49.5%	72874	49.0
CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	2492	933	37.4%	42738	45.8
EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	2289	1454	63.5%	77294	53.2
MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	1902	149	7.8%	3176	21.3
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	1804	746	41.4%	29432	39.5
CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	1219	16	1.3%	404	25.3
CHUTE DE HAUTEUR	561	306	54.5%	15560	50.8
CONTACT AVEC PRODUITS TOXIQUES, CORROSIFS, IRRITANTS, NOCIFs, CAUSTIQUES, SOUS TOUTES FORMES (Y COMPRIS ANTIMITOTIQUES)	266	33	12.4%	1094	33.2
MANIPULATION D'OBJETS, D'OUTIL A MAIN / INSTRUMENTS PORTATIFS	230	98	42.6%	3309	33.8
AGRESSION, VIOLENCE	206	79	38.3%	4211	53.3
INCENDIE, EXPLOSION, APPAREIL METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS OU ELEMENTS CHAUDS (FOUR, ETUVE, APPAREIL DE CUISSON, CAFETIERE, MICRO-ONDE, ETC.)	200	82	41.0%	1178	14.4
ACCIDENT HORS OU DANS L'ETABLISSEMENT, PENDANT LES HEURES DE SERVICE AVEC UN VEHICULE	154	66	42.9%	3386	51.3
NON PRECISE	72	31	43.1%	2783	89.8
TRANSPORT DE MALADES	63	35	55.6%	1188	33.9
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE ELECTRIQUE OU PNEUMATIQUE	46	15	32.6%	676	45.1
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE HUMAINE	40	18	45.0%	971	53.9
ELECTRICITE	31	7	22.6%	139	19.9
MISE EN OEUVRE DE FLUIDES ET RECIPIENTS SOUS PRESSION	18	4	22.2%	15	3.8
RAYONNEMENTS IONISANTS OU NON (Y COMPRIS MANIPULATION DE SOURCES RADIOACTIVES SOUS FORME SCHELLEE OU NON SCHELLEE)	3	1	33.3%	7	7.0
Total général	23115	10459	45.2%	536864	51.3

Les accidents de service les plus fréquents sont ceux liés aux efforts de manutention des malades (20,3 %), suivis des chutes ou glissades de plain-pied (16 %) et liés aux contacts avec les malades (11 %).

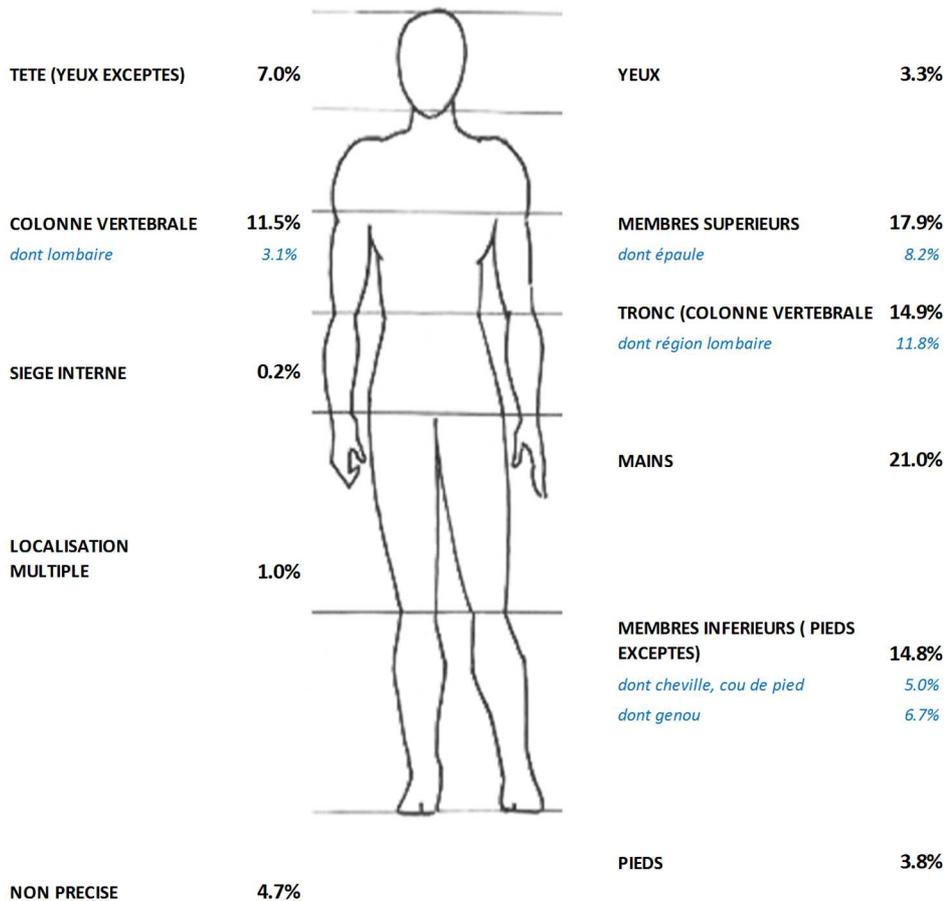
Graphique des principaux éléments matériels



2.1.5. Répartition des accidents de service par siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MAINS	4 846	22.8%	37 101	33.6
MEMBRES SUPERIEURS	4 128	51.8%	168 342	78.7
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	3 442	64.9%	103 205	46.2
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	3 430	54.2%	94 893	51.0
COLONNE VERTEBRALE	2 654	59.8%	69 569	43.9
TETE (YEUX EXCEPTES)	1 609	36.7%	30 114	51.0
NON PRECISE	1 097	35.6%	17 910	45.8
PIEDS	885	45.6%	11 753	29.1
YEUX	753	8.9%	1 131	16.9
LOCALISATION MULTIPLE	226	28.8%	2 096	32.2
SIEGE INTERNE	45	40.0%	750	41.7
Total	23 115	45.2%	536 864	51.3

Répartition des sièges de lésions

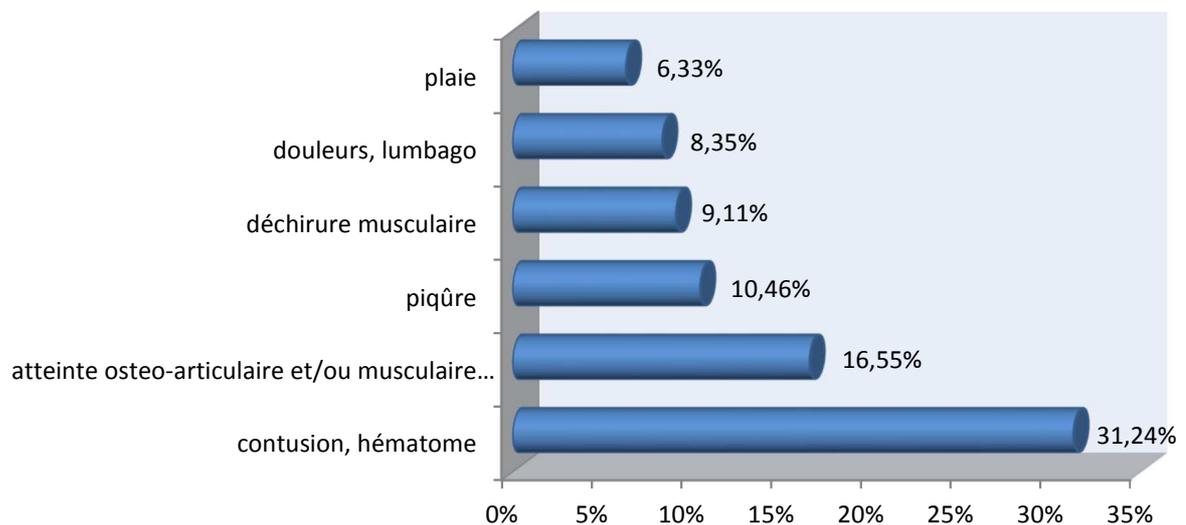


Les mains représentent le siège de lésion le plus atteint (21,0%), suivi des membres supérieurs (17,9 %) et le tronc (14,9 %).

2.1.6. Répartition des accidents de service par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	7 213	41.6%	140 715	46.9
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	3 683	62.0%	125 846	55.1
DECHIRURE MUSCULAIRE	2 394	67.0%	96 731	60.3
DOULEURS,LUMBAGO	2 144	67.9%	57 700	39.6
PIQURE	2 067	1.9%	703	18.0
PLAIE	1 371	26.3%	7 248	20.1
AUTRE NATURE DE LESION	1 140	35.8%	17 516	42.9
FRACTURE	476	78.6%	30 579	81.8
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	351	33.3%	1 564	13.4
HERNIE	331	81.3%	22 592	84.0
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	325	4.3%	171	12.2
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	286	3.5%	87	8.7
TROUBLES VISUELS	264	61.4%	13 477	83.2
CHOC TRAUMATIQUE	155	43.9%	5 057	74.4
(vide)	139	3.6%	101	20.2
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	134	19.4%	884	34.0
LESIONS NERVEUSES	120	69.2%	7 696	92.7
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	98	29.6%	1 129	38.9
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	96	46.9%	2 034	45.2
AMPUTATION	74	32.4%	1 284	53.5
INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	73	13.7%	88	8.8
MORSURE	49	4.1%	181	90.5
LESIONS INTERNES	45	44.4%	1 514	75.7
LUXATION	33	66.7%	829	37.7
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	32	68.8%	1 119	50.9
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	10	10.0%	5	5.0
ASPHYXIE	6	33.3%	14	7.0
DERMITE	4	0.0%	0	0.0
TROUBLES AUDITIFS	1	0.0%	0	0.0
GELURE	1	0.0%	0	0.0
Total général	23 115	45.2%	536 864	51.3

Graphique des 6 principales lésions



2.1.7. Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion

Principaux éléments matériels pour les principaux sièges de lésion :

siège lésion	ELEMENT MATERIEL	Nombre evt
MAINS	MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	1756
	CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	701
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	574
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	528
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	1287
Total MAINS		4846
MEMBRES SUPERIEURS	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1234
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	677
	CHUTE DE PLAIN-PIED	620
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	594
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	1003
Total MEMBRES SUPERIEURS		4128
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1550
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	631
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	388
	CHUTE DE PLAIN-PIED	339
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	534
Total TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)		3442
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	CHUTE DE PLAIN-PIED	1731
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	519
	CHUTE DE HAUTEUR	241
	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	239
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	700
Total MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)		3430
COLONNE VERTEBRALE	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1207
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	487
	CHUTE DE PLAIN-PIED	269
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	211
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	480
Total COLONNE VERTEBRALE		2654

Le dos est principalement touché lors de la manutention de malades (colonne vertébrale et tronc)
 Les chutes et glissades de plain-pied touchent en premier lieu les membres inférieurs.

2.1.8. Répartition des accidents de service par facteur potentiel

facteur potentiel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
DIVERS	11 593	46.4%	279 979	52.0
(vide)	7 678	46.8%	188 815	52.5
MAIN D'OEUVRE - HUMAIN	2 113	40.2%	42 073	49.5
METHODE - ORGANISATION	877	32.6%	12 167	42.5
MILIEU - ENVIRONNEMENT	627	41.3%	11 126	43.0
MACHINE - MATERIEL	199	38.7%	2 631	34.2
MATIERE	20	20.0%	24	6.0
MANAGEMENT	8	37.5%	49	16.3
Total	23 115	45.2%	536 864	51.3

16,6 % seulement de accidents ont une précision concernant le facteur potentiel.

55 % des accidents de service dont le facteur potentiel est renseigné sont causés par des facteurs humains.

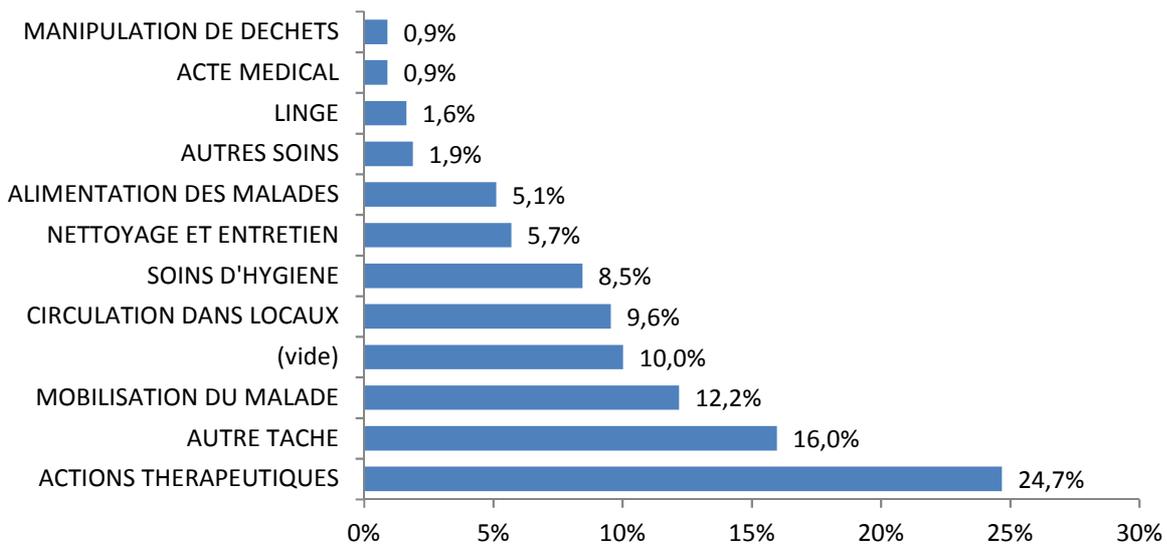
détail facteur main d'œuvre - humain	nombre évènements
ACCIDENT CAUSE PAR UN TIERS	738
AUTRE FACTEUR DE TYPE INDIVIDUEL	667
INAPTITUDE PHYSIQUE OU MENTALE	16
MAUVAISE POSTURE DE TRAVAIL OU MANUTENTION	635
NON PORT DES EPI OU EPC	11
NON RESPECT D'UNE PROCEDURE OU INSTRUCTION	18
NON RESPECT PAR USAGERS DES REGLEMENTS	9
UTILISATION INAPPROPRIEE DU MATERIEL	19
Total	2 113

Parmi ceux-ci 34,9 % sont causés par un tiers et 30 % sont liés à une mauvaise posture de travail ou de manutention.

2.1.9. Répartition des accidents de service par tâche exercée

tâche exercée	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
ACTIONS THERAPEUTIQUES	5 705	67.8%	104 716	35.4
AUTRE TACHE	3 693	66.9%	83 976	43.8
MOBILISATION DU MALADE	2 818	63.6%	95 842	44.4
(vide)	2 318	54.0%	48 488	47.8
CIRCULATION DANS LOCAUX	2 208	77.2%	48 522	41.8
SOINS D'HYGIENE	1 955	65.6%	54 575	38.3
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1 318	64.3%	34 782	39.0
ALIMENTATION DES MALADES	1 183	75.8%	36 447	39.4
AUTRES SOINS	436	58.2%	3 882	40.4
LINGE	378	60.3%	10 505	32.0
ACTE MEDICAL	210	63.2%	487	37.6
MANIPULATION DE DECHETS	208	63.8%	3 698	43.3
11 autres tâches exercées regroupées	685	61.2%	10 944	33.6
Total	23 115	65.8%	536 864	40.5

Les actions thérapeutiques représentent plus de 24% des tâches à l'origine des accidents.



2.2. Présentation des accidents de trajet

ACCIDENTS DE TRAJET	TOTAL 2012	TOTAL 2013	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016
Population couverte par la BND	209 683	234 841	263 904	264 745	294 419
Effectif Hospitalier Actif	939 682	951 743	955 063	952 552	952 052
<i>Couverture BND</i>	<i>22.3%</i>	<i>24.7%</i>	<i>28.0%</i>	<i>27.8%</i>	<i>30.9%</i>
Evénements	1 395	1 719	1 904	1 912	2 226
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>64.8%</i>	<i>62.2%</i>	<i>59.7%</i>	<i>62.5%</i>	<i>62.0%</i>
Jours d'arrêt	35 739	38 249	50 176	59 484	68 431
Moyenne de jours d'arrêt	39.5	35.7	44.1	49.8	49.6
Taux de sinistralité	0.7%	0.7%	0.7%	0.7%	0.8%
Taux de fréquence	2.7	2.8	2.7	2.8	2.9
Indice de fréquence	4.3	4.6	4.3	4.5	4.7
Taux de gravité	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1

Les taux de sinistralité et de gravité et la moyenne de jours d'arrêt sont restés stables ; le taux de fréquence est en hausse.

2.2.1. Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	210	477	349	70	166	108	1 380
Jours d'arrêt associés	424	3 992	9 367	3 663	15 034	35 951	68 431
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2.0</i>	<i>8.4</i>	<i>26.8</i>	<i>52.3</i>	<i>90.6</i>	<i>332.9</i>	<i>49.6</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

38% des accidents de trajet ne nécessitent pas de jours d'arrêt, 21,8 % requièrent entre 4 et 15 jours et 15,7 % entre 16 et 45 jours.

2.2.2. Répartition des accidents de trajet par sexe

SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	<i>part avec arrêt</i>		
Homme	177 057	53 104	395	65.1%	51.4	0.7%
Femme	774 995	241 315	1 831	61.3%	49.2	0.8%
Total	952 051	294 419	2 226	62.0%	49.6	0.8%

Le taux de sinistralité est légèrement inférieur pour les hommes.

La part des accidents avec arrêt et le nombre de jours d'arrêt sont plus importants chez les femmes.

1 http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/arrete_01_decembre_2015_couts_moyens.pdf

2.2.3. Répartition des accidents de trajet par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
0h à 2h	14	78.6%	320	29.1
2h à 4h	4	100.0%	108	27.0
4h à 6h	64	68.8%	2 571	58.4
6h à 8h	544	60.5%	14 244	43.3
8h à 10h	508	57.3%	12 252	42.1
10h à 12h	131	71.0%	5 522	59.4
12h à 14h	216	67.6%	6 785	46.5
14h à 16h	170	63.5%	7 337	67.9
16h à 18h	212	55.2%	6 376	54.5
18h à 20h	137	62.0%	6 246	73.5
20h à 22h	162	68.5%	5 068	45.7
22h à 0h	42	71.4%	811	27.0
non précisée	22	50.0%	791	71.9
Total	2 226	62.0%	68 431	49.6

47,3 % des accidents de trajet ont lieu en début de matinée (6h-10h). Les accidents entraînant une moyenne d'arrêt la plus longue se situent dans la tranche 18h-20h.

2.2.4. Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion

Moyen de locomotion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
AUTRE MOYEN	1 508	67.0%	53 653	53.1
BICYCLETTE	67	34.3%	1 062	46.2
PEDESTRE	159	47.2%	2 590	34.5
TRANSPORT EN COMMUN	55	41.8%	949	41.3
VEHICULE AUTOMOBILE	193	56.5%	4 349	39.9
VEHICULE DE FONCTION	3	100.0%	14	4.7
VEHICULE DE SERVICE	3	33.3%	5	5.0
VEHICULE PERSONNEL	186	60.8%	4 526	40.1
VELOMOTEUR, MOTO	52	44.2%	1 283	55.8
Total général	2 226	62.0%	68 431	49.6

67,7 % des accidents de trajet n'ont pas de moyen de locomotion renseigné.

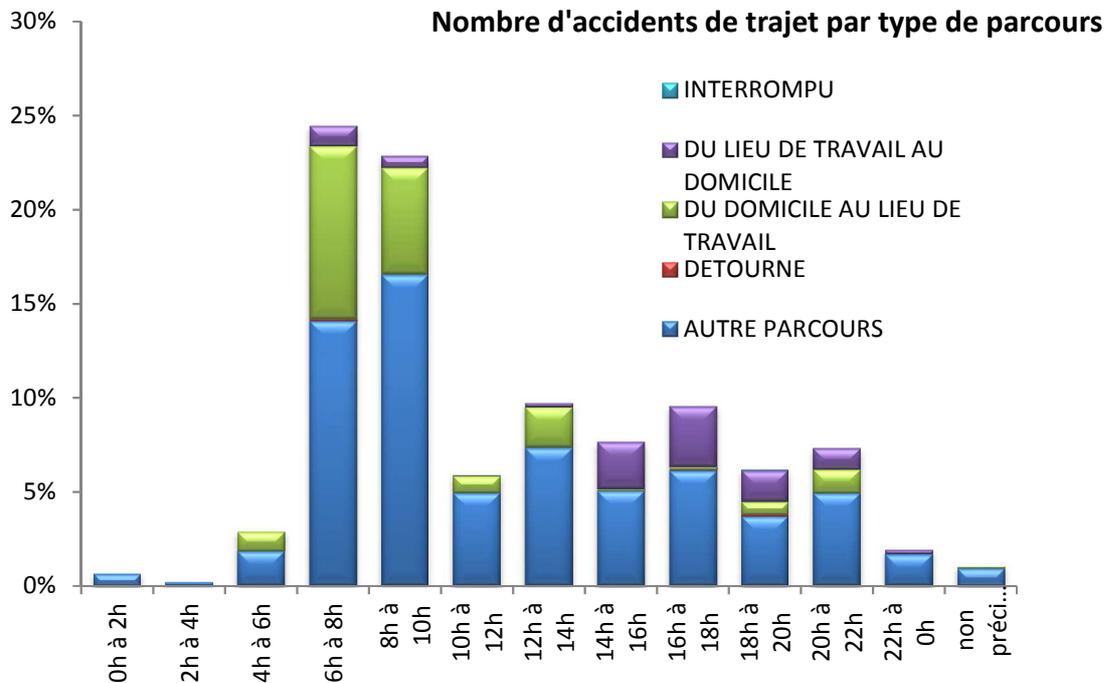
Parmi les accidents avec un moyen de locomotion renseigné 60,8 % ont eu lieu avec un véhicule automobile, 22,1 % ont concerné des piétons.

2.2.5. Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire

L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct en temps ou en distance entre le domicile et le lieu de travail ou inversement.

Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

Parcours	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
AUTRE PARCOURS	1 509	67.3%	53 731	52.9
DETOURNE	5	80.0%	492	123.0
DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL	472	51.5%	7 446	30.6
DU LIEU DE TRAVAIL AU DOMICILE	239	49.4%	6 762	57.3
INTERROMPU	1	0.0%	0	0.0
Total	2 226	62.0%	68 431	49.6



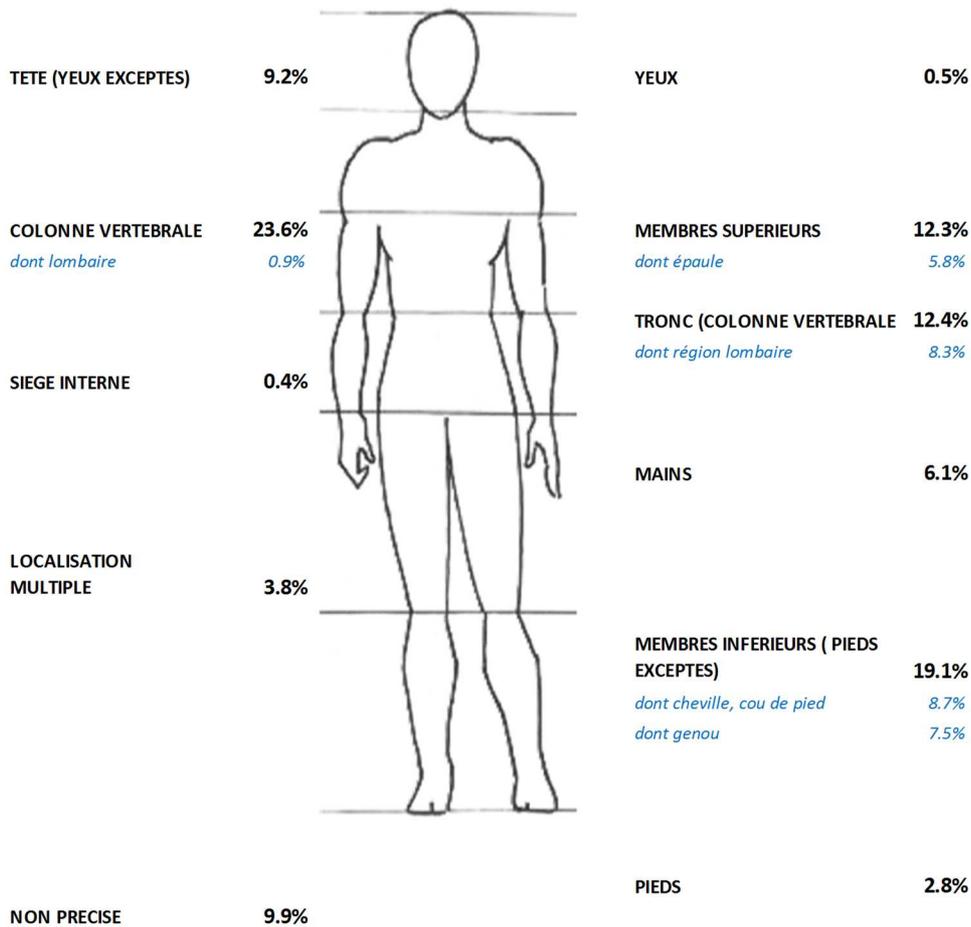
2.2.6. Répartition des accidents de trajet selon la cause

CAUSE	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	<i>part avec arrêt</i>	jours	<i>Moyenne</i>
AGRESSION	18	61.1%	135	12.3
AUTRE CAUSE	785	57.8%	21 565	47.5
CAUSE NON PRECISEE	74	55.4%	2 350	57.3
COLLISION	320	55.6%	6 577	36.9
CONDITIONS METEOROLOGIQUES	43	48.8%	385	18.3
ETAT DU SOL, SURFACES	99	44.4%	1 384	31.5
ETAT PHYSIQUE	17	58.8%	634	63.4
INCIDENT MECANIQUE	5	80.0%	77	19.3
SORTIE DE ROUTE	25	52.0%	574	44.2
NON PRECISE	840	71.9%	34 750	57.5
Total	2 226	62.0%	68 431	49.6

73 % des causes d'accidents de trajet ne sont pas renseignées.
 Parmi les causes précisées, 53,3 % sont des collisions.

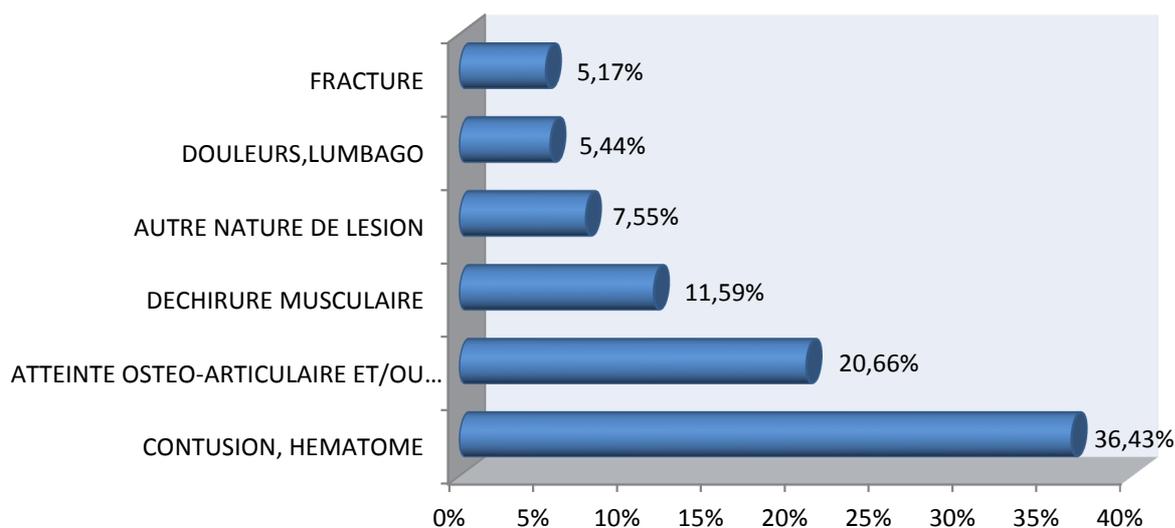
2.2.7. Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
COLONNE VERTEBRALE	526	59.9%	9 821	31.2
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	425	63.5%	12 857	47.6
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	275	72.7%	10 086	50.4
MEMBRES SUPERIEURS	273	67.0%	14 592	79.7
NON PRECISE	221	58.8%	8 194	63.0
TETE (YEUX EXCEPTES)	204	55.9%	5 308	46.6
MAINS	136	58.1%	5 153	65.2
LOCALISATION MULTIPLE	84	36.9%	732	23.6
PIEDS	62	79.0%	1 610	32.9
YEUX	11	45.5%	46	9.2
SIEGE INTERNE	9	44.4%	32	8.0
Total	2 226	62.0%	68 431	49.6



2.2.8 Répartition des accidents de trajet par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	811	56.6%	18 566	40.4
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	460	70.9%	13 651	41.9
DECHIRURE MUSCULAIRE	258	65.1%	9 901	58.9
AUTRE NATURE DE LESION	168	48.2%	3 712	45.8
DOULEURS,LUMBAGO	121	62.8%	2 068	27.2
FRACTURE	115	86.1%	11 074	111.9
CHOC TRAUMATIQUE	58	63.8%	1 109	30.0
PLAIE	54	46.3%	497	19.9
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	45	71.1%	3 204	100.1
HERNIE	35	74.3%	2 224	85.5
TROUBLES VISUELS	35	71.4%	1 557	62.3
PIQURE	13	7.7%	2	2.0
LESIONS NERVEUSES	10	80.0%	326	40.8
(vide)	10	0.0%	0	0.0
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	5	40.0%	35	17.5
LESIONS INTERNES	5	80.0%	294	73.5
AMPUTATION	4	75.0%	26	8.7
LUXATION	4	75.0%	107	35.7
MORSURE	4	0.0%	0	0.0
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	4	25.0%	7	7.0
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	3	66.7%	15	7.5
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	3	33.3%	52	52.0
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	1	100.0%	4	4.0
Total	2 226	62.0%	68 431	49.6



Les lésions résultant des accidents de trajet sont d'abord les contusions et les hématomes (40,7 %) puis les atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires (21,7 %).

2.3. Présentation globale des maladies professionnelles

MALADIE PROFESSIONNELLE	TOTAL 2012	TOTAL 2013	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016
Population couverte par la BND	209 683	234 841	263 904	264 745	294 419
Effectifs Hospitalier Actifs	939 682	951 743	955 063	952 552	952 052
<i>Couverture BND</i>	<i>22.3%</i>	<i>24.7%</i>	<i>27.6%</i>	<i>27.8%</i>	<i>30.9%</i>
Evénements	949	1 073	1 495	1 699	2 013
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>631</i>	<i>710</i>	<i>1 124</i>	<i>1 138</i>	<i>1 317</i>
Jours d'arrêt	60 789	81 130	151 005	181 748	201 819
Moyenne de jours d'arrêt	96.3	114.3	134.3	159.7	153.2
Taux de sinistralité	0.5%	0.5%	0.6%	0.6%	0.7%
Taux de fréquence	1.9	1.9	2.7	2.6	2.8
Indice de fréquence	3.0	3.0	4.3	4.2	4.5
Taux de gravité	0.2	0.2	0.4	0.4	0.4

Entre 2014 et 2015 la moyenne de jours d'arrêt a fortement augmenté passant de 134 jours à presque 160 jours et baisse légèrement en 2016.

2.3.1. Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	41	123	213	101	351	488	1 317
Jours d'arrêt associés	96	1 093	6 562	5 228	34 508	154 332	201 819
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2.3</i>	<i>8.9</i>	<i>30.8</i>	<i>51.8</i>	<i>98.3</i>	<i>316.3</i>	153.2
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

27 % des maladies professionnelles engendrent plus de 150 jours d'arrêt. 49 % des MP engendrent plus de 45 jours d'arrêt.

2.3.2. Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

Dans ce tableau, seules les maladies professionnelles sont comptabilisées (hors maladies à caractère professionnel et maladies contractées en service)

n° tableau		Evènements		Jours d'arrêt	
		Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
57	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	1305	68.8%	138613	154.4
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	208	74.0%	32597	211.7
76	contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile	69	76.8%	374	7.1
40	mycobactéries atypiques (/CMycobacterium avium/intracellulare, /CMycobacterium kansasii, /CMycobacterium/Cxenopi, /CMycobacterium	63	15.9%	2039	203.9
1	Affections dues au plomb et à ses composés	40	70.0%	4671	166.8
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	13	53.8%	2407	343.9
97	des vibrations de basses et moyennes fréquences	11	63.6%	976	139.4
66	Rhinites et asthmes professionnels	3	66.7%	49	24.5
30	poussières d'amiante	2	0.0%	0	
47	Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois	2	0.0%	0	
79	Lésions chroniques du ménisque	2	50.0%	199	199.0
80	Kératoconjunctivites virales	2	50.0%	56	56.0
39	manganèse	1	0.0%	0	
51	Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants (*)	1	100.0%	430	430.0
56	Rage professionnelle	1	100.0%	10	10.0
58	haute température	1	0.0%	0	
68	Tularémie	1	100.0%	20	20.0
70	composés	1	0.0%	0	
Autre	autres renseignés et regroupés	2	50.0%	32	32.0
NON Précisé		285	53.3%	19346	127.3
Total général		2013	65.4%	201819	153.2

75,5 % des maladies professionnelles (hors non codées) sont causées par des affections périarticulaires provoquées par des postures de travail et 12 % par des affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

3. FOCUS

3.1. LE PROGRAMME D'ACTION DU FNP ET LA BND

Le programme d'action du FNP 2007-2010 avait été notamment consacré au développement des démarches de prévention et à l'élaboration de recommandations d'actions telles que le livre blanc sur les véhicules légers en matière de prévention du risque routier professionnel. A ce titre, le FNP poursuit les démarches de prévention auprès des collectivités.

Fort du bilan des deux programmes d'actions précédents, le FNP a identifié trois grandes orientations prioritaires dans son programme d'actions 2011-2013.

- les cancérogènes mutagènes reprotoxiques (CMR),
- les problématiques des risques psychosociaux (RPS),
- les troubles musculo squelettiques (TMS).

Le programme d'action 2014-2017 du FNP s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'accord-cadre sur la santé et sécurité au travail dans la fonction publique.

Il porte notamment sur les enjeux suivants :

- un champ d'action élargi de l'hygiène et de la sécurité au travail vers l'amélioration des conditions de travail, le bien-être au travail et l'environnement,
- le développement de la connaissance des risques et des métiers à risques pour mieux identifier et prévenir notamment les risques psychosociaux dans leurs trois composantes : stress, violence et harcèlement, les troubles musculosquelettiques ainsi que les cancérogènes mutagènes et reprotoxiques.
- la mise en œuvre des principes de la Directive européenne de 1989 et du Code du Travail comme cadre de l'organisation du travail et du management,
- le développement de la culture de prévention à tous les niveaux notamment par la formation,
- la redéfinition du champ de compétences des instances de prévention : CHSCT pour la fonction publique territoriale, Inspection, Préventeur et Service de médecine de prévention.

Par ailleurs, le FNP œuvrera pour la prise en compte par l'employeur public de la pénibilité, en recherchant une méthodologie efficiente de traçabilité des expositions aux risques professionnels et en veillant au principe de maintien dans l'emploi.

3.2. ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS



Le risque routier encouru par les agents fait partie intégrante des risques professionnels.

L'analyse des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'accidents de service liés aux risques routiers.

3.2.1. Répartition des accidents routiers

Accidents routiers	Nombre d'évènements	part avec arrêt	Jours d'arrêt	moyenne jours d'arrêt
Accident de service	154	42.9%	3 386	51.3
Accident de trajet	2 226	62.0%	68 431	49.6
TOTAL	2 380	60.8%	71 817	49.7

3.3. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...

Il est donc difficile de les évaluer de manière chiffrée. En effet le phénomène des RPS est complexe et encore mal défini.

Cependant au travers de quelques items des éléments matériels (agression ou violence, contact avec personne agitée), une estimation est possible. Elle sera à étudier sur les années à venir.

L'observation des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'événements liés aux RPS : 2698 événements sont recensés dont 37,5 % avec arrêt et une moyenne de jours d'arrêt de 46,4 jours.

Globalement, la part des événements reliés aux RPS est de 13,5 % en 2016 (11% en 2015, 11% en 2014, 10,60 % en 2013 ; elle était de 9,9 %, en 2012, 9,3 % en 2011).

3.4. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les TMS recouvrent un grand nombre de pathologies et de lésions d'origine professionnelle, touchant les membres supérieurs et inférieurs (épaule ; coude ; poignet ; genou) ainsi que le dos (rachis lombaire) au niveau des articulations.

Ces troubles sont aussi appelés affections péri-articulaires d'hyper sollicitation du fait qu'ils sont souvent liés à des mouvements contraignants, répétitifs et/ou forcés dans le travail.

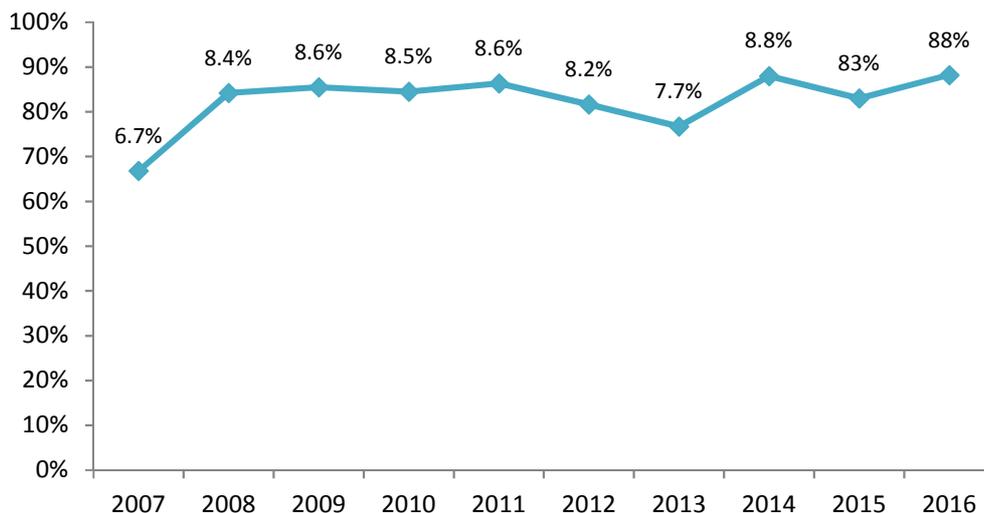
Douloureux, les TMS se traduisent par une gêne dans les mouvements, une perte de dextérité, une incapacité à effectuer certains gestes ou à adopter certaines postures, susceptibles d'évoluer en un handicap sérieux et une invalidité physique.

Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux « maladies » annexés au Code de la Sécurité sociale :

- ☐ Tableau n° 57 « affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail ».
- ☐ Tableau n° 69 « affections provoquées par les vibrations et chocs ... ».
- ☐ Tableau n° 79 « lésions chroniques du ménisque ».
- ☐ Tableau n° 97 « affections du rachis lombaire liées aux vibrations ».
- ☐ Tableau n° 98 « affections du rachis lombaire liées aux manutentions »

Le FNP dans son programme d'action 2014-2017 a reconduit les TMS dans les thèmes ou risques prioritaires.

Graphique. Evolution des TMS de 2007 à 2016



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent un enjeu important de santé au travail. Ils représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue en France.

